

## DEPARTEMENTAUX B INDIVIDUELS TENNIS DE TABLE UFOLEP

Dimanche 17 décembre 2023  
A partir de 8 H 45 A VERTOU  
(Complexe sportif Raymond Durand )

### PRESENTATION :

PRÉSENTATION : La Commission tennis de table UFOLEP Loire-Atlantique organise, conformément au règlement des compétitions nationales UFOLEP de tennis de table, la phase départementale du critérium national individuel UFOLEP

Pour la saison 2023/2024, l'organisation logistique de cette phase départementale est confiée à la section tennis de table de l'Amicale laïque de Vertou (TTAL Vertou).

Cette épreuve est qualificative pour la phase Régionale du critérium national individuel UFOLEP catégorie « B » UFOLEP qui se déroulera le 24 mars 2024 à Landeronde (85). La liste des joueurs qualifiés pour cette phase régionale sera communiquée aux clubs mi décembre.

**LIEU : Complexe sportif Raymond Durand – Rte du Mortier Vannerie 44120 VERTOU (face à l'entrée de la BN)**

### PARTICIPATION :

#### Pour les compétitions individuelles :

Une association peut engager autant de joueurs qu'elle le souhaite.

- Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'à un seul tableau de simple : celui de leur catégorie d'âge.
- Les joueurs ne peuvent pas être licenciés tennis de table dans une autre fédération sportive que l'UFOLEP (simple appartenance).

#### Pour les compétitions par équipes:

- Une association peut engager autant d'équipes qu'elle le souhaite.
- Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale.
- Les joueurs ne peuvent participer qu'au tableau de leur catégorie d'âge.
- Les joueurs ne peuvent pas être licenciés tennis de table dans une autre fédération sportive que l'UFOLEP (simple appartenance). Les équipes peuvent comprendre 2, 3 ou 4 pongistes de la même association. Deux disputent les simples et la composition du double peut être différente des joueurs de simple.
- Il est autorisé la constitution d'une équipe féminine entre des associations différentes du même département n'ayant qu'une seule affiliée chacune, à condition de ne pas engager d'équipe en son nom propre.
- Un joueur ayant participé au titre d'une équipe, à quelque niveau de la compétition, ne peut intégrer aucune autre équipe. Au cours des phases qualificatives, tout remplacement d'un joueur ne peut se faire que par un joueur au classement égal ou inférieur.

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Les premiers tours des compétitions individuelles se dérouleront par poules, de 3 ou 4 joueurs, qualifiant les deux premiers pour le tableau final et les autres joueurs dans un tableau complémentaire pour un classement intégral (sans dotation de récompense). Les 2 tableaux devant permettre d'établir un classement intégral.

Les compétitions par équipes se dérouleront sous forme de tableaux « pyramidaux » après répartition des équipes en fonction du total des classements des 2 meilleurs joueurs composant l'équipe. Les résultats seront acquis dès qu'une équipe atteindra 3 matches gagnés (sur 5 –matches / 4 simples et 1 double). Le nombre de rencontres par équipe dépendra du nombre total d'équipes engagés par catégorie. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à la commission départemental tennis de table UFOLEP 44 (voir mail à la fin de ce règlement).

Les règles de jeu sont celles de la FFTT. Les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

### Horaires des épreuves.

Horaires	Individuels concernés	Equipes coupes nationales concernés
8h45	<b>Début des épreuves</b> C15 / C 13 / C 11 / C09	<b>Début des épreuves</b> Coupes hommes et féminines
11h00	<b>Début des épreuves</b> C16 / C14 / C12 / C10 / C08 / C06 C07 / C05 / C03	<b>Début des épreuves</b> Coupes jeunes
13h30	<b>Fin et Palmarès des épreuves</b> C15 / C16 / C14 / C12 / C10 / C8 / C6	
13h45	<b>Début des épreuves</b> C0 / C1 / C2 / C4 <b>Suite des épreuves</b> C7 / C 5 / C3	<b>Suite épreuves</b> Coupes jeunes
15h30	<b>Suite des épreuves</b> C 13 / C 11 / C 9	<b>Suite épreuves</b> Coupes hommes et féminines
17h30	<b>Fin et Palmares des épreuves</b> C0 / C1 / C2 / C3 / C4 / C5 / C7 / C9 / C11 et C13	<b>Palmares des épreuves</b> Coupes hommes / féminines et Jeunes

Les joueurs devront être présents dans la salle au moins 15 minutes avant le début du tableau.

**Une Remise de récompenses est prévue à 13 h 30 pour les tableaux C16 – C15 – C12 - C 10 - C 8 et C6.**

**Les horaires peuvent évoluer en cours de journée en fonction du nombre d'équipes engagées dans la compétition de coupes nationales.**

### JUGE ARBITRAGE ET OFFICIELS :

Les épreuves sont sous la responsabilité de la commission départementale UFOLEP tennis de table.

Le classement des joueurs a mentionné sur la fiche d'inscription est :

- Le classement proposé et validé par la commission tennis de table UFOLEP pour les joueurs/ joueuses simple appartenance ayant participé aux départementaux A.
- A défaut de classement les personnes qui effectueront le tirage au sort sont autorisées à classer les joueurs en fonction des résultats obtenus lors d'épreuves similaires en 2022/2023 et des 1eres épreuves de la saison 2023/2024.

## DETAIL DES CATEGORIES INDIVIDUELLES

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
<b>C 0</b>	Messieurs (nés en 1958 et avant)	<b>C 2</b>	Dames (nées en 1966 et avant)
<b>C 1</b>	Messieurs (nés de 1968 à 1959 inclus)	<b>C 4</b>	Dames (nées de 1967 à 1979 inclus)
<b>C 3</b>	Messieurs (nés de 1969 à 1979 inclus)	<b>C 6</b>	Dames (nées de 1980 à 2002 inclus)
<b>C 5</b>	Messieurs (nés de 1979 à 2002 inclus)	<b>C 8</b>	Dames (nées en 2003 à 2006 inclus)
<b>C 7</b>	Messieurs (nés en 2003 à 2006 inclus)	<b>C 10</b>	Dames (nées en 2007 et 2008)
<b>C 9</b>	Messieurs (nés en 2007 et 2008)	<b>C 12</b>	Dames (nées en 2009 et 2010)
<b>C 11</b>	Messieurs (nés en 2009 et 2010)	<b>C 14</b>	Dames (nées en 2011 et 2012)
<b>C 13</b>	Messieurs (nés en 2011 et 2012)	<b>C 16</b>	Dames (nées en 2013 et après)
<b>C 15</b>	Messieurs (nés en 2013 et après)		

### Compétition par Equipes

Catégorie nom de la compétition	Joueurs et joueuses concerné(e)s
<b>tableau A :La coupe Bernard POULAIN</b>	réservée aux adultes masculins nés en 2006 et avant
<b>Tableau B :La coupe Pierre PERRIER,</b>	réservée aux féminines nées en 2012 et avant
<b>Tableau C :La coupe Henri DEFRANCE</b>	réservée aux garçons ou filles né(e)s de 2007 à 2012

**matches en 2 sets gagnants**

Les engagements par club doivent parvenir à :  
[ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com](mailto:ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com)

**Au plus tard le jeudi 14 décembre 14h00**

Pour les engagements, merci d'utiliser le formulaire spécifique disponible sur le site de l'UFOLEP 44 : [www.ufolep44.com](http://www.ufolep44.com)  
Activités sportives → Tennis de table → Règlements et outils → fichier eng compt



<i>Nom et prénom des joueurs</i>	<i>points</i>	<i>sexe</i>	<i>Année nais</i>	<i>tableau</i>

**INSCRIPTIONS A RETOURNER AU PLUS TARD  
LE 14 Décembre 2023 à la CTD tennis de table UFOLEP (voir règlement)**

---

**ENGAGEMENTS Coupes Nationales B  
TENNIS DE TABLE UFOLEP  
Dimanche 17 DECEMBRE 2023 – VERTOU**

**CLUB :** .....

**Nom du correspondant :** .....

**Engagement épreuves par Equipes**

<i>Equipe n°</i>	<i>Nom et prénom des joueurs</i>	<i>points</i>	<i>se xe</i>	<i>Année nais</i>	<i>tableau</i>

**INSCRIPTIONS A RETOURNER AU PLUS TARD  
Le 14 Décembre 2023 à la CTD tennis de table UFOLEP (voir règlement)**